



POUVOIR D'ACHAT, RETRAITES : NE LAISSONS PLUS FAIRE !

sante-secu-social.npa2009.org

A lors que la colère monte dans le pays contre un pouvoir qui pressure chaque jour davantage les salariéEs actifs ou retraités, le gouvernement vient de dévoiler les grandes lignes de sa réforme des retraites qui doit être votée en 2019.

Sous prétexte de créer un système unique «plus juste» pour toutes et tous, la réforme prévoit en réalité un nivellement par le bas des régimes de retraites. Elle toucherait les salariéES du public, dont la retraite seraient indexée sur les salaires de l'ensemble de la carrière et non plus des 6 derniers mois et du privé pour lesquelles les pires années de rémunération seraient aussi prises en compte.

De plus, les mécanismes de solidarité qui permettent d'atténuer un peu les inégalités seraient eux aussi réduits à une assistance minimum pour les plus pauvres.

Le gouvernement ose parler de «libre choix de sa retraite», mais, ce «choix» se résumerait pour celles et ceux qui auront eu des petits salaires et des carrières incomplètes à rester indéfiniment au travail, ou à vivre une retraite dans la misère. Les femmes, si nombreuses dans le secteur hospitalier seraient les premières visées.

C'est sans attendre qu'il faut réagir sans se laisser endormir par les promesses de concertation d'un gouvernement qui a déjà pris ses décisions.

RETRAITES, LES FEMMES TOUJOURS PLUS PÉNALISÉES.

Depuis 1993, les différentes contre-réformes des retraites n'ont eu de cesse de faire baisser drastiquement le montant des pensions. Les femmes

ont été particulièrement touchées car ce sont elles qui perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes, et ce sont elles qui, majoritairement, ont des carrières incomplètes, à temps partiel et/ou précaires. Les normes sociales imposées par le patriarcat pèsent sur le montant de la rémunération des métiers exercés par les femmes et sur leurs carrières largement amputées par le faible partage des tâches liés à l'éducation des enfants.

Le régime par points annoncé par la contre-réforme en préparation, les pénalisera encore plus.. Les retraites «par points» feront chuter considérablement le montant des pensions des femmes qui ont des carrières plus courtes, heurtées, avec du temps partiel et avec des bas salaires. Dans la fonction publique, dont les métiers sont essentiellement occupés par les femmes, le choc sera rude.

Autre source d'inquiétude, les pensions de réversion, versées en cas de décès du conjoint (qui concerne essentiellement les femmes) sont menacées. Le ministre B. Lemaire n'affirmait il pas que les pensions de reversions devraient être attribuées seulement aux revenus les plus faibles ?

De plus, le gouvernement envisage également de sortir les droits familiaux (maternité, éducation des enfants) qui atténuent les inégalités du futur régime de retraite pour les faire financer par l'impôt. Or, une fois financées par le budget de l'Etat (et non plus par des cotisations sociales), ces acquis risquent fort d'être remises en cause par mesure d'économie.

Ces acquis doivent être préservés dans le contexte actuel, car ils permettent de consolider les droits des femmes, même s'ils s'inscrivent dans une perspective nataliste, enfermant les femmes dans leur rôle de mère., et maintiennent les stéréotypes sociaux et les inégalités.

Une simulation réalisée avec le modèle Destinie de l'Insee sur les générations nées entre 1950 et 1960, montre que la somme des salaires perçus au cours de sa carrière par une femme ne représenterait en moyenne que 58 % de celle d'un homme. Le ratio serait alors le même pour les pensions. Actuellement, la pension moyenne de droit direct des femmes parties en retraite en 2017 représente 69 % de celle des hommes.





15 NOVEMBRE À ROUEN, CONTINUER LE COMBAT POUR LA PSYCHIATRIE.

Le 15 novembre à Rouen 150 manifestantEs du Centre Hospitalier du Rouvray (Rouen) du Centre Pierre Janet (Le Havre) de l'EPSM de Caen, et de l'Hôpital Pinel d'Amiens ont longuement défilé de l'Hôpital du Rouvray à la Mairie de Rouen, où ils ont occupé le balcon de la Marie pendant qu'une délégation était reçue. Quelques mois après les luttes exceptionnelles (avec grève de la faim à Rouen et occupation du toit des urgences aux Havre), ce «cortège de vigilance» avait pour but de rappeler la détermination des personnels à voir appliqués les accords signés, avec les créations de postes exigés, mais aussi d'appeler à la coordination des luttes sur un plan national, car partout les établissements sont confrontés aux mêmes difficultés financières et la dimension humaine des soins psychiques est remise en cause, malgré les promesses de la ministre Buzyn.



CE N'EST PAS NOUS QUI LE DISONS !

Alors que le gouvernement et la ministre, ne cessent de répéter que tout va bien, ce sont les directeurs d'établissements (publics et privés) eux même qui ont tiré la sonnette d'alarme face à l'austérité budgétaire insupportable imposée par la loi de financement de la Sécurité sociale; Lors d'une conférence de presse,

critiquant «L'effort qui est demandé aux établissements de santé se chiffre à plus de 800 millions d'euros». L'un d'eux a déclaré: «les moyens ne sont pas en cohérence avec la volonté politique affichée [par le gouvernement]. Il faut donner aux établissements de santé les moyens financiers indispensables pour remplir leurs missions au service des patients, prodiguer à tous et partout la même qualité de soins et investir pour opérer les transformations indispensables de nos structures». Tandis qu'un autre affirmait:

«Aujourd'hui, les tarifs hospitaliers ne sont plus en accord avec la réalité des coûts du soin et des enjeux de santé des Français. Avec une inflation qui progresse, la hausse des tarifs devient une nécessité, d'autant que le volume d'activité des établissements de santé est appelé à baisser».



POUR PRENDRE CONTACT

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil
Ou par mail à : contact@npa2009.org

Nom : Prénom :

Tél. : Mail :